ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

AVIS AU PUBLIC

Commission de la famille, du 3e âge et des handicapés

Appel à candidatures adressé aux habitants de la commune

(règlement d'ordre intérieur du conseil communal adopté en date du 27 novembre 2023)

Pour pouvoir devenir membre, il faut :

- jouir des droits civils et être majeures ;
- ne pas être membre d'un des groupements politiques représentés au conseil communal ;
- avoir sa résidence sur le territoire de la commune.

Le dossier de candidature ci-joint est à adresser par courriel commune@petange.lu ou par courrier (Commune de Pétange, B.P. 1, L-4701 Pétange) au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au vendredi 10 juillet 2026 au plus tard.

Le conseil communal décidera de l'admission des candidat(e)s. La personne retenue sera informée par écrit.

Renseignements : Secrétariat général (tél : 50 12 51 - 2011/2013/2014)

Pétange, le 19 juin 2026

Le secrétaire, Le bourgmestre,

Candidatures pour la commission de la famille, du 3e âge et des handicapés

1.

Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone / GSM	
Date de naissance	

2. Informations

a) Indications personnelles motivant la candidature (p.ex. qualifications professionnelles, etc.)

……

……

b) Quels sujets aimeriez-vous voir traités lors des travaux de la /des commission(s) pour laquelle/ lesquelles vous posez votre candidature ?

……

……

3. Déclaration sur l'honneur

Par la présente le/la soussigné(e) déclare sur l'honneur de ne pas être membre d'un des groupements politiques représentés au conseil communal. S'il devait y avoir adhésion lors de l'exercice du mandat, le/la soussigné(e) s'engage à renoncer à son mandat.

4. Signature

Le/la soussigné(e)……. déclare exacte les données fournies ci-dessus.

……., le ……2026

(Signature) : ……..

Les candidatures sont à envoyer par courriel commune@petange.lu ou par courrier (Commune de Pétange B.P. 1 L-4701 Pétange) pour le 10 juillet 2026 au plus tard